

Je soussigné (e)

■ NOM ■ PRENOM ■ ADRESSE ■ VILLE ■ CODE POSTAL ■ TÉLÉPHONE ■ COURRIER **DEUX-ROUES**

■ MARQUE

■ MODÈLE - dénomination commerciale

■ CARACTÈRES GRAVÉS

selon le cahier des charges de la SRA

nouveau propriétaire du deux-roues ci dessus,
certifie sur l'honneur que mon véhicule n'est
pas déclaré à ce jour.■ DATE

■ SIGNATURE

Moto

- Le bras oscillant
- Le cadre
- Le carter moteur
- Le moteur
- Les fourreaux de fourches D+G
- Les jantes AV+AR
- Le(s) silencieux d'échappement
- Le réservoir
- Le carénage (face avant)

Scooter

- Le carter moteur
- Le moteur
- Les jantes AV+AR
- Le garde-boue avant
- Le tablier avant extérieur
- Le tableau de bord
- Les ailes ou capot latéral
- Le châssis poutre centrale

Cyclo

- le bras oscillant
- le cadre
- le carter moteur
- le moteur
- les fourreaux de fourches D+G
- les jantes AV+AR
- l'échappement
- les gardes boue AV+AR
- les caches latéraux

CONDITIONSEnvoyer soit **par email radikal@equipmotor.com** soit par la poste à Equipmotor, les documents suivants:

- La copie du contrat de gravage existant.
- La copie de la carte grise à votre nom.
- La copie de votre permis de conduire.
- La copie du règlement.

Règlement: Soit **35 € par virement bancaire**. I.B.A.N: ES67 2100 2330 2302 0008 9841 - B.I.C swift.: CAIXESBBXXXLors d'un changement de propriétaire d'un deux-roues gravé et inscrit au fichier EQUIPMOTOR la date de fin de conservation au fichier national ARGOS est égale à la date du changement plus 6 ans. **Après six ans il faut renouveler le contrat de gravage.**

Nous vous informons que vos données personnelles seront traitées et enregistrées sur notre fichier et feront l'objet d'une transmission au GIE ARGOS afin de figurer dans le fichier national des véhicules gravés et ses outils de recherche interne.